NUMERO LXVI.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 17. Août 1802.

De BERNE, *le* 31. *Juillet.*

ES Troupes *Françoises*, retirées déjà de la plus grande partie de la *Suiſſe*, ſont à la veille de quitter auſſi tout-à-fait ſa Capitale, ainſi que le *Pays-de-Vaud*. Pluſieurs Préfets de Canton viennent, au nom leurs Concitoyens, de féliciter le Gouvernement de ce changement imprévu. Il ſuivi d'une *Amneſtie* pour les ci-de- Communes Inſurgées *Vaudoiſes*, que coup d'entre elles ſollicitent, & qu'il eſpérer pouvoir y ramener la tranquil- D'un autre côté, le nouveau Sénat, ant le preſſant beſoin d'établir aujourni le repos public ſur la baſe ſolide une Adminiſtration intérieure bien réglée, epuis peu rendu, dans ce but, le Dét important, dont la teneur ſuit.

Le Sénat, après avoir entendu le Rapt de la Commiſſion de l'Intérieur: Conſiant, que, d'après l'Article XIV. *de la itution générale, chaque Canton doit arr ſa propre Organiſation: Conſidérant,* il appartient au Sénat de prendre à cet ef- les dispoſitions néceſſaires: *Conſidérant de que déjà en* 1801. *les Diètes, nommées les Cantons, ont projetté de tels Plans organiſation, mais que ces Plans étoient baſur la Conſtitution du* 29. *Mai* 1801, & ils ont maintenant beſoin d'être retouchés après les changemens, *que cette Conſtitution ſubis. Ordonne:* "

1o. Il ſera établi dans chaque Canton une commiſſion de onze Membres.

2o. Ils ſeront nommés par le Sénat, d'entre Citoyens du Canton, ſur une double Liſte préſenter par le *Conſeil-d'exécution.*

3o. Chaque Commiſſion prendra en délibéion le Plan d'organiſation, projetté en 01. pour ſon Canton, & projettera les chanens & additions, qu'il paroîtra néceſre d'y faire.

4o. Le Sénat leur fera parvenir à cet effet ne Inſtruction, conforme aux baſes de la Conitution générale.

5o. Le travail de chaque Commiſſion devra re achevé quinze jours après ſa première éance; & préſenté ſans délai au Sénat.

6o. Le Sénat examinera les Projets des Commiſſions, & là-deſſus dreſſera & terminera préliminairement l'Organiſation de chaque Canton.

7o. Les Organiſations Cantonales, ainſi rédigées, ſeront, au moyen de l'ouverture des Régîtres, préſentées à l'acceptation ou au rejet des Cantons reſpectifs.

8o. Lorsqu'une Organiſation Cantonale aura été acceptée par la Majorité du Canton, elle ſera enrégîtrée au Sénat, & miſe de ſuite à exécution.

EXTRAIT d'une Lettre de VIENNE *du* 31. *Juillet.*

„ Il a été nouvellement expédié par notre Cour à l'Envoyé Impérial à *Berlin* un Courier, porteur de Depêches importantes. On aſſure, qu'elles chargent le Comte de *Stadion* de faire enfin à la Cour *Pruſſienne*, ſur l'occupation anticipée des *Indemnités* dans l'*Empire*, les ouvertures les plus conformes aux vuës de ce Gouvernement. Sa Majeſté Impériale doit avoir ordonné à ſon Miniſtre près le Roi de *Pruſſe* d'aſſurer celui-ci, " que non-ſeulement Elle ne s'op- „ poſera plus en aucune manière à ſes pro- „ jets pour ſe mettre dès-à-préſent en poſ- „ ſeſſion de ſes Indemnités, mais qu'au „ contraire Elle en facilitera l'exécution „ par tous les moyens en ſon pouvoir, & „ qu'à cet effet Elle a déjà envoyé aux „ Troupes *Autrichiennes*, dans les endroits „ à occuper par celles de *Pruſſe*, notam- „ ment à *Erfurth*, l'ordre de ſe retirer en- „ core avant l'approche des dernières; le „ tout dans l'attente d'une parfaite *réciproci- „ cité.*" De cette manière il ne reſteroit plus rien à déſirer au Monarque *Pruſſien*, par rapport aux diſpoſitions de l'Empereur dans la querelle actuelle de l'*Allemagne*; & l'intention du dernier Souverain de ſuivre l'exemple de l'autre ſe trouveroit déjà annoncée ſans reſerve. "

„ La Reine de *Naples*, après un ſéjour de deux ans à la Cour Impériale, a quitté *Vienne*, le 28. de ce mois au ſoir, dans le deſſein de retourner à *Naples:* Elle a pris, pour cet effet, avec le Prince & les trois Princeſſes, ſes Enfans, qui l'avoient accompagnée ici, la route de *Trieſte*. Une Eſcadre *Napolitaine* y attend cette illuſtre Compagnie. "

EXTRAIT d'une Lettre de RATISBONNE *du 4. Août.*

„ Les dernieres démarches, pour mettre enfin en activité la Députation, chargée des intérêts de l'*Empire* dans l'affaire des *Indemnités*, ont été faites ces jours-ci. Avant tout il falloit un Ministre Directorial d'*Empire*, qui pût porter à la connoissance de la Diète le Décret Impérial convoquant la Députation, & prendre l'initiative des mesures ultérieures. Le nouvel Electeur de *Mayence* a pourvu de la maniere la plus prompte à ce besoin, causé par le décès du Baron de *Steigentesch*, & prolongé ensuite par la mort de son Maître. Ce fut dans la nuit du 30. Juillet que le Prince-Evêque de *Constance*, en route pour aller en personne prendre possession de son Siège Archiépiscopal-Electoral, passa par *Ratisbonne* pour conférer *ad interim* la Direction de la Diète au Ministre Comitial de *Bohême*. A-peine le Comte d'*Eppstein* (c'est sous ce nom que voyageoit l'Electeur *Charles*) étoit-il arrivé de *Mörsburg*, sa Résidence ancienne, en cette Ville, & descendu dans une Auberge, qu'il y fit appeller le dit Ministre, Comte de *Colloredo*, & le munit sur-le-champ de ses Pouvoirs, que la Cour Impériale avoit au préalable permis à celui-ci d'accepter. En même tems il fut envoyé une Estafette au Principal-Commissaire Impérial, le Prince-Héréditaire de la *Tour* & *Taxis*, à *Teschingen*, pour l'inviter à venir recevoir les Lettres de créance du Ministre Directorial de *Mayence*. Le Principal-Commissaire retourna, en conséquence, à *Ratisbonne* le 1. du courant à midi, admit aussi-tôt le Comte de *Colloredo* à se légitimer en sa nouvelle qualité, & notifia le lendemain cet acte aux Etats assemblés par un Décret de Commission, conçu dans les termes usités. Immédiatement après ce Décret, celui pour la convocation de la *Députation-Extraordinaire* de l'*Empire* (*inséré dans notre avant-dernier* Supplément) fut communiqué à la Diète, & la Résolution prise par cette Assemblée d'envoyer sans délai à Sa Majesté Impériale une Lettre de remercîment, ainsi que les Pleins-Pouvoirs de l'*Empire* pour la dite Députation. Cette Lettre & ces Pleins-Pouvoirs ont été dès-hier, dans une Séance extraordinaire, présentés à la Diète, & arrêtés par elle. Voici le Texte des deux Pièces. "

ADRESSE *de la Diète à l'Empereur.*

„ Les trois Collèges de l'*Empire* ont vu avec satisfaction, par le Décret de Commission Impériale du 2. de ce mois, " que l'époque de la réunion de la *Députation* „ *ordinaire* de l'*Empire* étoit arrivée; „ Sa Majesté l'Empereur avoit daigné „ ner, en vertu de l'Autorité, qui „ partient comme Chef-Suprême de „ re, que les Etats, désignés pour ce „ cette *Députation*, envoyassent, „ plus court délai, leurs Sub-délégués „ *tisbonne*, Ville fixée pour le lieu „ gres. Les trois Collèges de l'*E* supplient très-respectueusement Sa Impériale d'agréer leurs remercîmens gracieuse notification, qu'Elle leur des dites dispositions. Ils y joignent les plus vifs, pour que la *Députat* l'*Empire* réussisse, par ses efforts, à re l'œuvre de la Paix le plutôt possible rendre ainsi la tranquillité & le bon *Allemagne*. La Diète, de son côté de co-opérer à la prompte conclusion affaire, a aussi-tôt expédié les Pleins voirs nécessaires, conformément au *sum* du 2. Octobre dernier, qui a été par Sa Majesté l'Empereur; & elle neur de les soumettre par la Prése sanction de Sa Majesté Impériale. "

Pleins-Pouvoirs généraux de l'*Empi* la *Députation*, chargée de l'arra des points de la Paix non-reglés.

„ *Vu que les Electeurs, Princes & E Saint Empire* Romain *ont jugé à pr faire terminer les objets relatifs à l qui sont encore à arranger, par une* tion Extraordinaire *de l'*Empire, *& de & nommer pour cet effet, parmi les du Collège Electoral*, Mayence, Saxe me & Brandebourg, *& parmi ceux du des Princes*, Bavière, Würtemberg, *le Maître de l'Ordre* Teutonique *& Hes sel: On accorde, par la Présente, au l'*Empire *& avec l'approbation de Sa Impériale comme son Chef-Suprême, Etats députés autorisation complette p voyer leurs Sub-délégués, au plutôt, Ville de* Ratisbonne, *jugée la plus co ble, afin que, de concert avec le Plén tiaire Impérial & le Gouvernement Fra ils y examinent de plus près, prennent libération, pèsent mûrement, & term d'après le* Conclusum *du 2. Octobre de les points, qui par les Articles* V. *& V Traité de Paix de* Luneville *ont été r pour une Convention particulière.* "

„ *Ce qui donc pourra être délibéré, & signé par la* Députation *de l'Empi corps, ou, en cas d'absence de l'un ou de ses Membres, par les Etats restans jointement avec la Légation Impériale, dans le tems à fixer de part & d'autre, & ratifié par l'*Empire *entier, ainsi qu vé inviolablement.* "

RATISBONNE, le 3. Août 1802.

De FRANCFORT, *le 6. Août.*

Le nouvel Electeur de *Mayence* est vé, le 3. de ce mois, de grand matin

bonne, à *Aschaffembourg*. Ce Prince dans cette Résidence, dévancé de quelques heures par le Ministre *Mayençois* d'*Al-*. Celui-ci étoit allé au-devant de l'Ecuyer; &, l'ayant rencontré à peu de dis de *Nuremberg*, il avoit rebroussé chemin en toute diligence. Le jour de l'entrée du nouveau Prince à *Aschaffembourg* a-la-fois celui de l'exposition solemnelle des restes mortels du Défunt.

En attendant, un des Districts isolés de l'Archevêché de *Mayence*, l'*Eichfeld*, situé à l'extrémité *Méridionale* du Duché de *Brunswick*, & ayant *Düderstadt* pour Chef-lieu, vient d'être occupé par les Troupes *Prussiennes*: Ces Troupes sont entrées le 3. de ce mois dans ce Pays, après s'être emparées la veille des Villes Impériales voisines de *Nordhausen* & *Muhlhausen*. On s'attend encore, au premier jour, à la Nouvelle, qu'on a également pris possession, au nom du Roi de *Prusse*, de la Ville Electorale *Mayençoise* d'*Erfurth*, la principale de la *Haute-Thuringe*: Les Lettres de *Berlin* annoncent, que cette Cour a invité celle de *Vienne* à retirer d'*Erfurth* le Bataillon du Régiment *Autrichien* d'*Erbach*, qui y est en Garnison. Du reste, la Colonne de Troupes *Prussiennes*, qui doit traverser la *Saxe*, pour se rendre en *Franconie*, est déjà en pleine marche. Au milieu de ces mouvemens, il se rassemble dans les environs de *Hausfurth* un Corps nombreux de Troupes *Saxonnes*, pour couvrir les Frontières.

De LEYDE, *le* 14. *Août*.

Nous avons inséré dans notre dernier *Supplément* un Article du *Journal officiel* de *Paris*, où l'on se plaint avec force de l'amertume presque hostile, qui semble régner dans la rédaction du *Times*, Feuille de *Londres*, qu'on dit être sous la *surveillance ministérielle*. La Malle de *Londres* du 10. Août vient de nous apporter les *Numéros* de ce Papier périodique, de la date des 7. & 10. Août; & il faut convenir, qu'il se trouve encore dans ces *Numéros* un nombre de passages, qu'on ne sçauroit s'imaginer, comment il est possible de se les permettre en pleine Paix, ou de les trouver dans un Ecrit, dont l'Auteur s'est déclaré Apologiste des Ministres actuels, pour avoir procuré cette Paix à leur Patrie. Sous le précédent Ministère, l'on supposoit, que *le Times* étoit l'organe du Parti du Duc de *Portland*, ensuite de celui de Mylord *Grenville* & de Mr. *Wyndham*. On sçavoit, combien ces Ministres, inviolablement attachés à l'ancien système de l'*Europe*, étoient prévenus ou animés contre la *France*, devenuë irrésistiblement prépondérante sur le Continent par le renversement même de cette Maison, que l'on accusoit, sur-tout depuis le Ministère de *Richelieu* & sous *Louis* XIV., d'aspirer à la Monarchie-Universelle. Il étoit donc naturel de trouver dans une Feuille, qui leur servoit de conducteur pour électriser l'esprit National, des renseignemens presqu'authentiques, mais toujours impregnés de cette matière inflammatoire & commotrice, dont ils étoient remplis systématiquement eux-mêmes: Mais il est étrange, depuis que le *Times* avoit pris les couleurs pacifiques de Mr. *Addington* & de Lord *Hawkesbury*, de lui voir continuer toujours le même ton, animé presque personnellement contre *Bonaparte*. Il est vrai, que ni le *Times*, ni d'autres Papiers publics de *Londres*, où la licence de la Presse est, pour ainsi dire, constitutionnelle, ne se permettent rien de si libre, de si mordant contre le Chef actuel de la *France*, qu'ils ne se permettent également contre le Parti opposé à leur système, lorsqu'il est à la tête du Gouvernement; & le *Moniteur* a contenu dans le tems bien des Extraits du *Morning-Chronicle* & du *Morning-Post*, qui ne le cédoient point en virulence contre Mr. *Pitt*, alors Premier-Ministre, à ceux du *Times*, dont le Gouvernement *François* se plaint aujourd'hui avec tant de raison: Il est donc vrai aussi, que ce Gouvernement ne compromettra point, pour une telle raison, la Paix de l'*Europe* à l'exemple de *Louis* XIV, qui jugea des Articles de *Gazette* assez importans, pour motiver des Délcarations de Guerre: Cependant, d'autre part, le tort n'en est pas moins visible du côté des Ecrivains *Anglois*, excusables dans leurs excès mêmes, si leur censure regardoit les intérêts de leur Patrie, ou la conduite de la *France* à l'égard de celle-ci: Mais il s'agit des affaires intérieures de la République *Françoise*, des nouveaux changemens introduits dans sa Constitution, du Pouvoir-Suprême enfin, auquel *Bonaparte* est parvenu. Il semble, à lire ces Articles, que leurs Auteurs regrettent les tems du *Directoire*, puisqu'en effet, si le présent Gouvernement de *France* est devenu, ainsi qu'ils le prétendent, plus Monarchique que Républicain, ils devroient convenir, qu'il est plus juste, plus modéré, à mesure qu'il a plus franchement régularisé son pouvoir; pouvoir non moins étendu sous le *Directoire*, mais plus injuste, plus oppressif à mesure qu'il

étoit plus déguisé ; pouvoir tyrannique par cela même qu'il affectoit toutes les Formes Républicaines. Nous n'entrerons point dans la discussion ultérieure d'un sujet si délicat, & qui, sans cette délicatesse même, nous feroit interdit, parce qu'il regarde un Gouvernement Etranger. Effectivement, nous ne sçavons de quel droit *le Times* s'établit Juge entre *Bonaparte* & une Nation, qui n'a point réclamé l'intervention de cet Ecrivain, comme son Défenseur officieux ; — qui jusqu'à présent, aux yeux de l'*Europe* entière, n'a donné que des témoignages de satisfaction, ou des marques d'acquiescement ; — qui, à la place du plus affreux désordre, de la misère, de la terreur universelle, voit renaître l'ordre, la splendeur, la sécurité. C'est cette dernière circonstance, la sûreté personnelle établie en *France*, que le *Times* prétend, entre autres, pouvoir nier. Attaquant avec véhémence, dans la Feuille du 9. Août, le Discours, par lequel l'ancien Directeur déporté *Barthélemy*, aujourd'hui Président du *Sénat-Conservateur*, a présenté au *Premier-Consul* le *Sénatus-Consulte*, qui perpétue son pouvoir, — " après tout, dit-" il, ce Don grand & solennel n'a procuré " aucune promesse spécifique pour *le meil-*" *leur des Peuples*, ni ouvert aucune per-" spective pour son soulagement des étran-" ges oppressions, qu'il endure. Empri-" sonnemens arbitraires, bannissemens arbi-" traires sans jugement, — Police Mili-" taire, — système d'espionnage & de dé-" nonciations secrettes, — esclavage de la " Presse, — Juges amovibles à volonté, — " l'absence totale ou le fantôme ridicule " d'une Représentation Nationale ; — au-" cun de ces griefs n'a encore été " sé ; — aucune Charte demandée " Peuple ; — aucun rayon d'espoir " ait été permis de percer ! Oh, " *Barthélemy* ! quelle belle occasio" vous perdue de vous *couvrir* de " & combien n'avez-vous pas be" vous *couvrir* de votre Robe de S" & de la *faveur* de votre nouveau" tre ! — " C'est encore sur le mê plus qu'amer & satyrique, que le *Ti* le de la Réponse de *Bonaparte* : " cours du *Premier-Consul* (dit-il " l'empreinte de son caractère plus " plus énergique : Il ne commence comme *Mahomet* (dans la Tragé " *Je me crois assez grand pour* " *vous tromper* : "

" Mais il *consent*, comme *Richar* " le *bien public*, puisqu'*ils veulent* " *ainsi* &c. "

Les *Nouvelles de* LONDRES *du* ne contiennent au reste rien, qui l'*Angleterre*, mais des Nouvelles de de l'*Egypte*, sur-tout de l'*Amériq* sur un Projet de révolte vrai ou des Esclaves *Noirs* dans les Etats *naux*. Nous insérerons ces Artic le *Supplément*. Les *Ann. conf.* so sont à 70. Elles ont même été trois quarts. "

*** *On apprend de* Geertruyden *date du* 8. *du courant, que Mr.* HENRI DE BEDAULX, *ci-devan tenant-Général d'Infanterie au Ser cette République & Commandant de Fortereſſe, vient d'y décéder à l'â viron* 89. *ans.*

A vendre le Château de SCHOONENBERGH, *ſitué à* Laeken *près de* Bruxelle *partement de la* Dyle, *appartenant aux ci-devant Gouverneurs-Généraux des* Pay *conſiſtant en un ſuperbe Château, Temples, Tour* Chinoiſe, *Pavillons, Hermitag Château, Orangeries, Serres, Logemens pour Jardiniers & autres Employés, M feu, Remiſes, Ecuries, une Ferme & pluſieurs autres Bâtimens, Jardin* Anglois gers, *Bois, Prairies, Canal, Baſſins, Cascade, Grotte, Fontaines, Iſle, &c. ; enſemble une ſurface de quatre-vingt trois Bonniers, un Journal, trente neuf Ver ſoixante-ſept* Hectares, *ſoixante douze* Ares, *& quarante huit* Centiares. *S pour les conditions à l'Etude du Notaire* P. J. CAROLY, *Rue* d'Aſſaut, *Section 767. à* BRUXELLES.

JEAN GIRARD, *Garçon-Voiturier de* Dumoulin, *arrivera le* 22. *de ce mois Pays avec une très-bonne Voiture. Les Perſonnes, qui voudront profiter de ſon retou la* Suiſſe, *peuvent s'adreſſer à* AMSTERDAM, *chez* S. Magnin, *dans le* Kerkſtr me *Maiſon paſſé le* Spiegelſtraat N°. 157 ; *& à* LA HAYE *à* C. Mayor, *chez* koop *ſur le* Houtmarkt. *Il repartira dans les premiers jours de Septembre.*

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQUE *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

LEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 17. Août 1802.

*EXTRAIT d'une Lettre d'*ALEXANDRIE *en* EGYPTE *du 6. Mai.*

ous les préparatifs se font pour évacuer l'*Egypte*. Le Général *Baird* est parti aujourd'hui d'*Alexandrie*, à l'effet de faire les arrangemens nécessaires pour faciliter à nos Troupes *Asiatiques* leur marche vers *Suez*: Elles doivent s'embarquer dans ce Port du 10. au 15. Juin, afin de repasser aux différentes Prés auxquelles elles appartiennent dans l'*Inde*, les Transports y étant déjà prêts ramener. Au reste la tranquillité la plus complette règne dans la *Basse-Egypte*; roupes, quelques endroits exceptés, y jouissent d'une parfaite santé. "

AIT d'une Lettre, écrite par un Officier des Forces Britanniques, *en date de* DAMANHOUR *en* Egypte, *le 3. Mai.*

arrivé un accident des plus malheureux à *Alexandrie*, le 28. Avril dernier. Le n Fort *Triangulaire*, où il y avoit plus de 400. Barrils de Poudre, a sauté. Envi hommes ont été tués sur la place, & dix à douze terriblement blessés. Ces infortu renoient au Corps de l'Artillerie, au 10me Régiment d'Artillerie, & aux Troupes *In* Quatre Hommes de l'Artillerie, qui étoient occupés à s'amuser à la distance d'en verges du Fort, ont été tués ou écrasés par les monceaux de pierre & de terre, jettés à cette distance. L'on suppose, que le feu a pris aux poudres par la chute s Bombes tombées à terre, pendant qu'un Lieutenant & un Commissaire d'Artille at inspection des Munitions qui restoient, avant de remettre la Place aux *Turcs*. — désertion parmi nos Troupes: Quelques Soldats ont récemment déserté vers les : Et il n'y a que peu de jours, qu'il en a été saisi quatre dans le *Désert*, pendant nt en route pour joindre les *Mamelouks* dans la *Haute-Egypte*: Ils ont été jugés eil-de-Guerre, & condamnés à être fusillés le 5. du courant. Demain il va se re Conseil-de-Guerre, pour juger un Dragon du 26me Régiment, également pris délit, au moment de déserter avec armes, uniforme, & cheval. La Peste a régné oup de violence en plusieurs endroits; mais depuis une quinzaine de jours elle a t cessé à *Alexandrie*; &, d'après le tems favorable aujourd'hui, nous nous flat ce fléau sera bientôt éteint dans toutes les autres parties de l'*Egypte*. Cette cruel a fait d'horribles ravages: L'on s'en fera quelque idée par les circonstances sui il y a environ un mois ou six semaines, que l'Hôpital des Pestiférés se trouva pres aucun secours de l'Art, tous les Médecins étant tombés Victimes de la Maladie. Aide-Chirurgien, nommé *Farrel*, reçut la Somme de cent Livres Sterling du Chirur roupes *Indiennes*, pour aller faire le service à l'Hôpital en sa place: Mais à-peine y é, pour remplir ces fonctions, que la Contagion le prit bientôt lui-même, & qu'il nsieurs Aides-Chirurgiens étoient alors au moment de quitter l'*Egypte*; mais on n de leur secours, & ils furent obligés de tirer au sort, afin de s'acquitter de ce l & desespéré. Le sort tomba sur un jeune-Homme, nommé *Angle*, pour y en emier: Les autres eurent ordre de s'embarquer à bord du Transport *l'Anacréon gleterre*. L'infortuné *Angle* fut aussi-tôt saisi de la Peste & mourut. Un au Homme, nommé *Morse*, eut alors ordre de revenir à terre & de prendre la place Bientôt il partagea la même destinée. En attendant *l'Anacréon* avoit pris le large; étoit pas encore hors de vuë: Le signal lui fut fait de s'arrêter; & un Chirurgien, orge *Bell*, dont le nom suivoit à son tour sur le Rôle fatal, eut ordre d'aller à ntrer à l'Hôpital des Pestiférés. Enfin le Docteur *Buchan* & Mr. *Price*, qui ont intendance de cet Hôpital, voyant une si terrible mortalité parmi les jeunes Chirur nt pris le service personnel sur eux-mêmes, & se sont sacrifiés à l'humanité. "

XTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 24. Thermidor (12. *Août.*)

fait en cette Capitale les préparatifs les plus grands pour la Fête du 15. Août. très-brillante; & il ne manquera point de cordialité aux félicitations multi qui vont en cette journée être faites au *Premier-Consul perpétuel*, à en ju autres, par les expressions de l'Adresse préalable de la première Autorité de *Paris*. Voici cette Adresse. "

bres du Conseil-Général du Département de la Seine, *faisant fonctions de Conseil épal de la Ville de* Paris, *au* Premier-Consul. — *Le* 19. Thermidor *an* 10.

RAL PREMIER-CONSUL, A l'instant où la *France* reçoit de votre sagesse elle de son *Sénat* le seul bonheur, qu'elle pût encore désirer; celui de voir enfin éta-

ait sur une base immuable le Gouvernement, qui le couvre de gloire & déjà de pr
le Conseil-Général du Département de la *Seine*, faisant fonctions de Conseil Muni
peut contenir tous les sentimens, qui le pressent de vous offrir ses solemnelles actions
ces. Dans quelques jours vous lui permettrez de vous les présenter de vive voix;
tarde à son impatience de vous remercier, au nom de la Patrie, de tout ce que vous
pour elle. Guerrier, Pacificateur, vos Victoires, vos Conquêtes, vos Traités, v
nent des droits à notre admiration. Vous en avez davantage à notre amour. Oui,
RAL, nous vous aimons pour tout le bien que vous nous avez fait, & pour celui q
attendons encore de vous. Nous vous aimons, parce que nous aimons la Patrie, d
cicatrisez les playes. Nous vous aimons, parce que nous aimons la gloire du nom F
que vous nous rendez fiers de porter. Nous vous aimons, parce que nous aimons l
Social, auquel vous avez rendu la vie, en lui rendant toutes les Institutions Morales
gieuses, faute desquelles il étoit menacé de périr. Nous vous aimons, parce que
mons nos Familles, que vous voulez libres, heureuses & tranquilles. Et telle est l
de ce sentiment que, puisé dans une forte d'égoïsme & d'instinct de bonheur, no
qu'inspiré par toutes vos vertus, nous pouvons vous offrir de sa durée la plus infail
toutes les garanties, celle que vous donne notre propre intérêt, à jamais inséparable
lui du Héros, qui s'exposa si souvent à la mort, & qui ne veut désormais conserver
que pour nous." (*Signé*) SABATHIER, *Président*.

„ A cette Adresse se sont déjà jointes plusieurs autres, arrivées des Départemens tant au *Premier* qu'au *Second* & *Troisième Consuls*, & témoignant toutes la pl
de satisfaction des derniers changemens dans le Gouvernement. En attendant la c
publique vient de recevoir d'autres alimens encore; & nous devons faire conn
premier lieu la Note Ministérielle, insérée hier dans le *Moniteur* pour corriger l
ales de diverses Feuilles Nationales & Etrangères sur l'Empire *Ottoman*, qu'elle
sentoient comme près de tomber en ruines par ses divisions, en même tems que mem
tre envahi & démembré par la *Russie*, la *France*, &c. La Note en question, qui
me pleinement la réponse rassurante, donnée au dernier sujet par le Secrétaire
Anglois, Lord *Hawkesbury*, aux Négocians de *Londres*, intéressés au Commerce
vant (*comme il a été rapporté dans notre* Supplément *du* No. LXII,) est ainsi conç

„ *Tout ce que les* Gazettes *publient sur le prétendu état actuel de l'Empire* Turc, d
rement exaggéré. Les projets, que l'on prête aux grandes Puissances Continentales
loir se partager ses Etats, sont controuvés. *La fureur des conquêtes n'anime point*
reur Alexandre; *& ce n'est pas au moment où, sans être provoqué par aucune Puiss*
ce son propre mouvement, le Premier-Consul *va faire évacuer la* Hollande *& l'Etat*
nes, comme il a déjà fait évacuer les Etats du Pape & du Roi de Naples, *ce n'est p*
ce moment où il montre tant de desintéressement & si peu d'ambition, qu'il s'occupera
jets d'envahissement & de conquêtes. Loin de-là toutes les relations avec la Sublime
ont été renouvellées; & il ne faut pas être grand Politique pour voir l'intérêt, qu'a
ce au rétablissement de l'Empire Ottoman *dans toute sa force & dans toute sa puissa*

„ Nous nous étions gardés de recueillir les faux bruits d'Expéditions secrettes, rées par la *France* contre la *Turquie Européenne*. Mais il semble, qu'on peut à avec plus de sûreté citer le rapport particulier, qu'une Escadre *Françoise* va de au Dey d'*Alger* satisfaction de l'insulte, faite au Pavillon de la République. — L ment, avec lequel l'Amiral *Villaret-Joyeuse* devoit aller reprendre possession de la *tinique*, a mis à la voile de *Brest*, le 14. de ce mois (2. Août,) composé des Va *le Berwick* & *le Jemmappes*, de la Frégate *l'Incorruptible*, & quatre autre Bâtimens petits. Trois jours plus tard il est entré à *Nantes* un Navire de *St. Domingue*: On a reç cette occasion, le second *Numéro* de la *Gazette officielle* du *Cap-François*, annonçant l clamation de la nouvelle Constitution de *St. Domingue*, sans que cependant elle dût être mise en entier à exécution; l'arrivée de *Toulon* d'une Frégate & deux Corvettes avec Hommes de Troupes; l'attente, enfin, de recevoir prochainement de ce même Port veau Renfort de six mille Hommes, qui alloient être transportés par plusieurs Va de guerre & autres Bâtimens. De pareils secours ne sont pas moins nécessaires *Guadeloupe*: Il vient d'arriver de cette Isle des Dépêches du 19. *Messidor* (8. Ju dans lesquelles le Général en chef *Richepanse* mande au Ministre de la Marine, qu voit obligé de dissoudre tous les Corps *Noirs* & d'en déporter tous les Officiers, la tran de la Colonie ne pouvant être maintenuë que par des Troupes *Européennes* seules mêmes Lettres préviennent le Gouvernement de l'envoi simultané en *France* des ves de l'Administration, trouvée dans l'Isle, ainsi que de plusieurs de ses Ha

Nous insérerons ces Dépêches à l'Ordinaire prochain.)"

6. de ce mois, Mr. *Scott* est arrivé ici avec des Dépêches de la Cour de *Vien*-
s ont confirmé & éclairci les Nouvelles, qu'on avoit précédemment reçues sur
ge définitivement arrêté des Etats Ecclésiastiques & d'une partie des Villes Impé-
Allemagne. Ces petits Etats & ces Villes, qui n'ont influé presqu'en rien dans
motion générale de l'*Europe*, se voient livrés aujourd'hui pour prix de la Paix;
our de *Vienne*, qui voit s'éteindre ainsi partiellement ce qui lui restoit encore
nce dans le Corps *Germanique*, devenu plus difforme & plus irrégulier à mesure
Maison de *Brandebourg* s'est vuë, par divers moyens, à portée de rivaliser avec
Autriche, se contentera à présent de partager la dépouille. La *Grande-Brétagne*,
nte sur le Continent lors de la Paix d'*Utrecht*, n'est plus que spectatrice de ces
ours, qui vont changer la face de l'*Europe*; &, quoi que l'on puisse penser à
de la nécessité des circonstances, ainsi que de la triple Négociation entre la *Fran-*
ussie, & la *Prusse*, pour disposer sans le concours de l'Empereur *Germanique* du
Empire, la Paix y sera célébrée le 16. de ce mois & les deux jours suivans
nde solemnité. La Cathédrale de *St. Etienne* sera ornée de la superbe Tapisserie
es V., dont il n'a pas été fait usage depuis le Règne de *Marie-Thérèse*: Toute
la Ville, les Militaires y paroîtront en *Gala* au Service Divin, pour lequel le
Musicien *Salierni* a composé une Musique à 100. Voix. Trois décharges de cent
de canon & autant de salves de Mousqueterie annonceront l'objet des Réjouïs-
publiques, dont l'ouverture gratuite des Théatres, & des Bals donnés aux frais
vernement, feront partie, ainsi que des Illuminations par toute la Ville durant
nées consécutives. — A *Berlin*, où l'on n'est pas dans le cas de donner tant d'é-
établissement de la Paix, l'on a peut-être plus lieu encore de se réjouïr du suc-
Négociations, qui ont non-seulement attaché le crédit de la *France* aux désirs de
, mais resserré encore plus étroitement que jamais les liens d'amitié avec la *Rus-*
Lettres de *Pétersbourg* du 13. Juillet confirment non-seulement l'attente, qu'au
eptembre prochain le Roi de *Prusse* ira assister à un Camp de 45. mille Hom-
les plus beaux Régimens au service de *Russie* formeront près de *Gatschina*;
font présumer encore, que ce Monarque y sera accompagné du Prince *Louis*,
, dans la vuë de resserrer les noeuds entre les deux Cours par l'union de ce
avec une Princesse de *Russie*. "

Contre-Amiral Sir *James Saumarez* est revenu, le 5. Août, à *Plymouth*, à bord
de 84. Canons, de sa station dans la *Méditerranée*, en dernier lieu de *Minorque*
Gibraltar. Suivant des Lettres de *Malte* du 23. Juin, cette Isle étoit encore
possession de nos Troupes: *Le Tigre* & quelques autres Vaisseaux de notre Ma-
yale continuoient aussi d'y mouiller; mais ils attendoient au premier jour l'ordre
départ pour l'*Angleterre*. "

en faut croire les détails, que donnent plusieurs Papiers de l'*Amérique-Unie*
la date du 26. Juin, il a existé une Conspiration très-étenduë entre les *Noirs*
ats *Méridionaux*, pour assassiner leurs Maîtres & renverser le Gouvernement du
Mais des Lettres particulières répandent du doute sur la réalité d'un si terrible
ot. Quoiqu'il puisse y avoir eu quelque fermentation dans un ou deux endroits
les Esclaves *Nègres* des Plantations, elles représentent pourtant l'étenduë, qu'on
à la Conjuration, comme l'effet de l'aveugle prévention populaire, de la malice,
me de la cupidité. "

A HAYE, *le* 15. *Août.* Un des grands objets de la convocation extraordinaire
rps-*Législatif Batave*, dans cette Saison, se trouve rempli. L'*Amnestie-générale*
les Délits Politiques, commis depuis la Révolution de 1795, vient d'être décré-
Ce n'est pas, cependant, sans que, conformément aux considérations des *Législa-*
il ait été fait quelques additions encore au second Projet d'*Amnestie*, présenté par
vernement-d'Etat le 3. du mois courant (*ainsi que nous l'avons dit dans notre*
lément du N°. LXIII.) L'opinion de la Commission spéciale du *Corps-Législatif* &
cette Assemblée même sur le nouveau Projet, émise déjà & mûrie en Committé, se
fesa dans la Séance publique du 11. de ce mois. La très-grande majorité des *Lé-*
ateurs, qui jusqu'au Printems dernier avoient jugé l'*Amnestie-générale* prématurée,
ntenant cette mesure parfaitement convenable aux circonstances présentes;

mais on crut ne point pouvoir adhérer à la rédaction de l'Acte proposé, dan
on témoigna désirer encore certaines clauses, que la prudence paroissoit exi
Gouvernement-d'Etat, instruit le 12. du courant, par une Lettre du *Corps-L*
des scrupules qui restoient à cette Assemblée, les a promptement levés: Il prop
cet effet, dès le lendemain, " de changer le seul Article, portant exclusion de
„ *stie*, de manière que dans le nombre des Officiers, qui ont lâchement livré à
„ des Villes ou Forts, Flottes ou Vaisseaux, seroient expressément compris c
„ ont consenti, le 30. Août 1799, lors de l'invasion des *Anglois* dans ce Pays,
„ dition de l'Escadre stationnée sur le *Vlieter*, jusqu'à leur réhabilitation par
„ nal Suprême Militaire; & d'ajouter à l'*Amnestie* un nouvel Article pour
„ aux Personnes expatriées, qui vont rentrer sur le Territoire de la République
„ démarches pour réclamer la restitution des frais des Procédures, intentées
„ les, ou leur réintégration dans leurs Charges ou Emplois précédens, soit M
„ soit Politiques. ". C'est avec ces additions que le *Corps-Législatif*, aussi-tôt
lui ont été présentées, a agréé avant-hier le Projet sus-dit d'une *Amnestie-*

On a reçu la Nouvelle de l'heureux retour des Vaisseaux *Bataves*, *le Brutus*,
ne, *le Jean-de-Wit*, & du Brick *l'Ajax*, qui, sous les ordres du Vice-Amiral
ont porté quelques Renforts de Troupes *Françoises* à *St. Domingue*. Cette E
jetté avant-hier l'ancre devant *Texel*, revenant en dernier lieu de l'*Antérique-*
ayant relâché, du 4. au 7. de ce mois, dans le Port *Anglois* de *Falmouth*.

La Garnison *Françoise* de *la Haye* a célébré aujourd'hui l'anniversaire
du *Premier-Consul Bonaparte* & sa nouvelle élévation par des évolutions Militai
quelles le Commandant en chef *François ad interim*, Général *Osten*, a assisté,
Etat-Major. Ces exercices ont été suivis d'un Dîner, donné à l'Hôtel de la
de *France* par le Chargé-d'affaires *Marivault*, en l'absence du Ministre *Semon*

De LEYDE, *le* 16. *Août*. Le défaut de place nous empêche, aujourd'hui,
dans des détails ultérieurs sur l'occupation de plusieurs Pays & Villes de l'Empir
nique par les Troupes *Prussiennes*, sur celle, en particulier, de l'Evêché de *Hi*
dont le Prince-Evêque a lui-même délié ses Sujets du Serment de fidélité,
avoient prêté, &c. Nous sommes également obligés de différer de rendre co
Lettres de *Berne* du 4. Août, suivant lesquelles les craintes pour le repos de l'
à l'occasion de la retraite des Troupes *Françoises*, ne se réalisent déjà que trop par
ction complète des trois petits Cantons de *Schweitz*, *Uri* & *Unterwalden* contre
vel ordre de choses. Dans la République *Italienne* aussi, d'après les Avis de
29. Juillet, il règne encore beaucoup de mécontentement; mais ce sont ici les
des principes Révolutionnaires, qui le font paroître. Il avoit à *Bologne*, Vill
sé par l'enthousiasme Politique de ses Habitans dans ce sens, éclaté des troubles
On pourra s'en faire quelque idée d'après l'Extrait ci-dessous d'une Proclamati
dué par le Commandant *François* de *Bologne*, le Général *Verdier*, en date du 26.
jour où il venoit d'être renforcé par de nouvelles Troupes de sa Nation, &
voir de *Milan* l'ordre de faire juger les auteurs de la Révolte par une Commission

„ CITOYENS, L'appareil de la Force armée a contenu, pendant quelques j
malveillans, & il a probablement prévenu de grands Délits. Mais une telle mesur
peut être permanente, ne suffisoit point pour assurer la tranquillité de l'intéressante
tion de cette Commune. Il s'est commis plusieurs Meurtres; l'entrée de quelques
été forcée par des Rassemblemens tumultueux; on a vu afficher tous les jours des
incendiaires & menaçans, avec désignation des personnes; le premier Magistrat du
ment a été outragé & menacé jusque dans ses Bureaux & ses Appartemens; d'autres
naires publics, ayant été également menacés, ont dû s'éloigner. Tous ces Dé
vent l'organisation d'un projet Insurrectionnel: Pour en prévenir les terribles effets
attaquer le mal dans sa racine; il faut rechercher les Fauteurs, les Agens & les C
de ce projet détestable. Tels sont, CITOYENS, les intentions de votre Gouver
& c'est conformément à ses ordres, que j'ai fait faire quelques arrestations,
pour arriver à ce but.

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQU
par ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune*.